

## La haine de la nature

C'est un fait patent que l'homme n'aime pas la nature, surtout sauvage et rebelle. Il veut la domestiquer coûte que coûte. Il ne supporte pas que quelque chose fasse son chemin sans lui. Cette résistance, en même temps que cette liberté, est jugée inconvenante. Vite alors il lui faut imposer ses volontés à ce qui résiste encore de cet environnement qui garderait, le vilain, l'ombre d'une fantaisie.

Ainsi, et le phénomène fut de partout, et surtout il émanait du monde politique, comme si les élus avaient charge de museler d'office cette nature par trop indépendante, l'on s'appliqua avec une volonté sans faille à endiguer les ruisseaux.

Et pourtant ceux-ci sont la vie même. L'eau peut provenir d'une zone humide. Un modeste ruisseau la draine. Puis s'en va quelque part à travers un site quelconque, allant d'office vers le point le plus bas, loi de la gravité oblige. Mais les obstacles sont nombreux, la pente n'est parfois qu'à peine perceptible, si bien que le ruisseau, plutôt que d'aller tout droit, formant ainsi un canal que l'homme pourrait apprécier pour son aspect rectiligne, il fait des méandres. Il musarde. Il s'égaré parfois en de nouvelles zones humides. Pour finalement, après toutes ces fantaisies à vrai dire inacceptables, arriver au lac où enfin il s'épanche dans un volume d'eau ô combien supérieur à ce que lui-même amène heure après heure, jour après jour, année après année. Car qui pourra dire quand celui-ci a commencé à chanter sa douce chanson que l'on pouvait entendre quand la pente était suffisante et que tout à coup la masse liquide avait pris de l'élan pour être capable désormais de donner de la voix ?

Mais ces choses-là, ces mélodies, cette fraîcheur, ces fleurs que l'on trouvait sur le bord du ruisseau, si jolies, populages en général, ce ne pouvait qu'être dérangeant. Il y avait dans cette fantaisie, dans cette poésie même, une forme de rébellion. Que certes l'on toléra dans les siècles obscurs où les tuyaux n'étaient pas encore connus, mais qu'aussitôt l'on se mit à fabriquer en masse des éléments de béton capable de canaliser toute eau libre, l'on condamna.

Ainsi arriva-t-il. Ainsi le ruisseau de la Sagne qui avait donné naissance autrefois à un vaste marécage, fut-il mis sous terre. Et ainsi encore, l'un des rares ruisseaux qui nous restait au début des années septante, celui de la Fuvaz, fut-il à son tour supprimé. Il ne gênait pourtant personne. Il n'empiétait sur aucune zone agricole. Il était simplement là, tranquille, tantôt modeste, drainant quelque coin de la zone des Replatets, tantôt même à sec. Et malgré tout la commune l'avait condamné. On ne dira pas le nom des municipaux de l'époque, de ces insensibles, de ces sans poésie. A quoi bon. Ils n'avaient même pas conscience de leur décision dans le sens de l'anéantissement des charmes de cet environnement. Ils croyaient même bien faire, la main sur le cœur.

Il n'empêche que toujours, alors que l'on monte ce charmant chemin de la Fuvaz, goudronné depuis des lustres, on ne peut que regretter ce bon vieux

ruisseau qui nous apportait une chanson bien modeste et que l'entendait à peine, certes, mais dont la présence néanmoins n'était pas négligeable : c'était l'un de ces rares point d'eau qu'il nous reste !

Ils en avaient fait de même, mais pour des raisons de beaucoup plus évidentes, avec le ruisseau de la Sagne à la fin du XIXe siècle.

Un ruisseau dont se souvenait dans sa forme primitive celui qui allait devenir Rochat-Golay du Pont. Mais alors il était enfant et il savait encore rêver, tandis que bientôt, à son tour, il saurait aussi contraindre les ruisseaux à plus de discipline, que diable !

Car que tous les ruisseaux de la terre soient mis en terre, telle était désormais la politique générale. Et tant pis pour ces bêtes innombrables qui s'y abreuvent, et tant pis pour tous ces insectes qui vivent dans leur proximité sans faire de mal à personne. Juste la vie dans ce qu'elle a de plus beau...



Le ruisseau de la Sagne fut mis en terre vers 1890. On voit sur cette photo d'Auguste Reymond les travaux de terrassement. Henri-Jules Rochat, dans une composition rédigée alors qu'il était écolier, avait pu dire de ce ruisseau qui prend vraiment des allures de rivière par grandes eaux :

*Ce ruisseau tranquille qui serpente dans la prairie et dans le village et dont le bruit monotone se fait toujours entendre, existera-t-il encore<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Henri-Jules Rochat, Un moment à ma fenêtre, 1878-1882, Editions Le Pèlerin 1995.

Le jeune homme parlait alors du village tel qu'il l'imaginait pour 1982 un siècle plus tôt. Il ne s'interrogeait pas sans raison, puisque quelques années seulement après avoir posé ce constat, le ruisseau n'existerait plus !



Le ruisseau de la Fuvaz, prenant naissance sur la vaste surface des Replatets, longeait le chemin, naturellement côté amont. Sa mise en tuyau ne correspondait à aucune nécessité. On voit ci-dessous à droite, l'ancien chemin qui conduisait à la Cornaz, disparu lors du remaniement parcellaire de 1960. Il figure sur les anciennes cartes cadastrales de la région.



